



Communiqué de Presse

Grand Débat National : Faire nation et agir dans les territoires, les 29 propositions du CESER

Saisi à la demande d'Edouard Philippe lors du Conseil des Ministres du 12 décembre, le CESER des Pays de la Loire sous l'égide de CESER de France s'est mobilisé pour faire remonter les attentes de la société civile organisée à l'occasion du Grand Débat National. Ce travail acté le 18 décembre dernier s'est déroulé de début janvier à début mars sur la base de trois axes :

- La Revisite des études précédentes du CESER par les commissions, qui évoquaient déjà les points de vigilance et d'alerte sur des sujets traités dans le Grand Débat,
- La participation des conseillers aux débats dans les territoires,
- La mise en place d'un groupe de travail composé des Présidents de commission et des rapporteurs généraux pour consolider et homogénéiser l'ensemble des propositions.

Ce travail donne lieu à la constitution d'un document comprenant 29 propositions concrètes de portée nationale et concernant les territoires mais aussi parfois propres aux spécificités des Pays de la Loire. De ces propositions se dégagent des grandes tendances :

Une refonte de la fiscalité locale pour redynamiser la décentralisation

Le CESER souhaite donner un nouveau souffle à la décentralisation et propose la tenue d'Etats Généraux de la fiscalité locale dans la foulée du Grand Débat National. Associant l'ensemble des acteurs concernés (État, représentant des collectivités, corps intermédiaires...), le CESER préconise en outre :

- **De simplifier et de rendre plus juste la fiscalité locale**, en examinant la pertinence des taxes ayant un très faible rendement, en évitant, la dispersion des recettes fiscales entre différents niveaux de collectivités territoriales et en limitant les strates de collectivités pouvant lever l'impôt et les taxes,
- **De garantir le financement de l'action des collectivités territoriales** en affectant aux collectivités territoriales, en fonction de leurs principales compétences, une plus grande part de la collecte d'impôts nationaux dits dynamiques. Au-delà de l'avis porté sur cette taxe, le CESER souhaite que l'État poursuive dans cette voie du partage de la fiscalité nationale,
- **D'améliorer la transparence et de mieux informer les citoyens** via des « conférences citoyennes triennales sur le budget » de chaque collectivité en charge de lever l'impôt,
- **De promouvoir une fiscalité dédiée à l'environnement** et la transition écologique, en insistant sur le fait que la fiscalité et les prélèvements obligatoires, ne peut être dissociée de la question des dépenses publiques. Parmi les propositions : engager une réflexion de fond sur l'orientation écologique et environnementale de la TVA, ou la mise en place d'un crédit d'impôt pour les agriculteurs en fonction des services rendus à l'environnement.

Transition écologique : 16 propositions sur l'énergie, la mobilité et à la biodiversité

Parmi les 16 propositions, le CESER préconise notamment :

- **De lancer un grand plan régional d'économies d'énergie** dans les logements et les bâtiments par la mise en place d'outils financiers adossés à un diagnostic de performance énergétique préalable,
- **D'aller plus vite vers un mix énergétique** plus vertueux en s'appuyant sur les atouts des territoires (EMR, méthanisation...),
- De développer et de favoriser l'attractivité des transports collectifs en particulier dans les zones rurales et périurbaines,
- **De lancer des appels à projets** pour faire émerger des actions innovantes dans les territoires associant à la fois les scientifiques et les acteurs de terrain, permettant de tendre vers des « territoires positifs pour la biodiversité et la santé »,
- **De fluidifier** les déplacements routiers autour des grandes agglomérations, **d'améliorer l'accès** à l'aéroport de Nantes Atlantique et de **limiter les nuisances sonores**.

Organisation de l'Etat et des territoires : 3 propositions

- **Ré-humaniser la relation aux services publics,**
- Promouvoir un maillage efficace des services publics,
- Renforcer l'efficacité des dispositifs de développement TPE- PME.

Citoyenneté, démocratie et éducation : 5 propositions

La question de la citoyenneté, de la démocratie, de l'éducation sont à la base d'une société apaisée. Le CESER préconise notamment pour cela :

- D'inscrire une **Loi cadre de l'éducation permanente et de la vie associative,**
- De favoriser la **compréhension du modèle républicain par les jeunes,**
- D'adapter le projet d'établissement en **diversifiant les méthodes pédagogiques** permettant l'acquisition de savoirs et de compétences afin de rendre le jeune acteur et autonome,
- D'encourager les **périodes d'immersion des équipes pédagogiques dans le monde social et économique.**

Les 29 propositions à retrouver sur le site www.ceser.paysdelaloire.fr seront transmises au Préfet de Région et à la Présidente de la Région comme contribution au débat. Elles seront en outre présentées au Premier Ministre et au gouvernement le 12 mars, dans le cadre de la restitution des travaux faites par le CESE et les CESER de France.

Contact presse

sylvie.boutin-blanoel@paysdelaloire.fr Tel. 02 28 20 53 14 / 06 85 24 69 20

Hôtel de Région – 1 rue de la Loire – 44966 Nantes cedex 9

www.ceser.paysdelaloire.fr - @ceserPDL

Le CESER est issu de la loi de 1972 portant création des Régions. Le CESER est l'assemblée consultative de la Région des Pays de la Loire et instance unique dans le paysage institutionnel. Il est constitué de 120 conseillères et conseillers issus du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif ligérien. Il représente tous les courants de la société civile organisée. L'assemblée, outre les rapports budgétaires, apporte par son analyse, ses préconisations et sa vision prospective, des avis et des contributions de la société civile, à l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires. Le CESER travaille en amont des politiques publiques, et depuis la loi NOTRe, a également une mission d'évaluation et de suivi des politiques publiques.
